

Assemblée générale de l'association Ault Environnement

Samedi 26 août 2023

Rapport d'activité 2022 et aperçu des sept premiers mois 2023

Introduction

En 2022 et début 2023, Ault Environnement a réussi de réelles avancées en matière de **sensibilisation et communication**.

. Mise en place du nouveau site internet en juillet 2022. Les actualités y sont tenues à jour tous les un ou deux mois. La revue de presse « A travers les médias » (papier, radio et télévision) est très consultée. Les dossiers s'enrichissent progressivement.

. Accueil de médias régionaux et nationaux qui viennent faire des reportages à Ault.

. Poursuite de la présentation de l'exposition « Histoires de falaises » : 25 demi-journées en 2022 et 11 demi-journées les sept premiers mois de 2023.

. Participation aux journées du patrimoine : deux balades découvertes en septembre 2022, une exposition et trois balades-découverte prévues en 2023.

. Lettres aux adhérents : 17 en 2022 et 6 les 7 premiers mois de 2023.

. Interventions en milieu scolaire mises en place pour la première fois en 2023 à l'école d'Ault à propos des couleurs des maisons, de la falaise et des plantes sauvages et à l'occasion des journées « Habiter au bord de l'eau » avec des écoles et collèges des environs à propos des risques liés au recul des falaises.

Pour la mise en valeur du **patrimoine bâti d'Ault**, nous avons achevé début 2023 la mise en forme du cahier de recommandations pour la rénovation des façades. Nous avons pu échanger avec le CAUE de la Somme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Mais nous n'avons pas eu d'écho de la part de l'Architecte des Bâtiments de France et de la mairie. Nous avons soulevé des questions qui font débat et souhaité y travailler avec ces institutions.

Notre proposition d'étude d'une charte chromatique a été reprise par la commune qui a missionné un bureau d'études spécialisé dont les propositions ont été rendues publiques le 25 février 2023.

Nous apportons des informations et des conseils aux adhérents qui nous sollicitent avant de rénover leur façade.

Nous avons lancé des visites dans le cadre des journées du patrimoine et nous préparons un projet sur l'histoire des maisons aultaises avec une écrivaine, un conteur et une illustratrice.

Pour la mise en valeur du **patrimoine végétal**, un travail sur la place des plantes sauvages sur nos trottoirs a été amorcé en 2022 : inventaire, balade le samedi 17 septembre 2022 dans le cadre des journées du patrimoine.

Une réflexion a été menée et des propositions faites début 2023 pour l'avenir du parc du Moulinet. Nous restons vigilants sur la modification en cours du Plan Local d'Urbanisme qui redéfinira la constructibilité du site et la protection de certains espaces naturels.

L'aménagement du centre-bourg lancé en 2020 n'a malheureusement pas fait l'objet de la concertation prévue sur les aménagements de squares et les plantations. Nous avons observé et pratiqué les nouveaux espaces et remis début juillet 2023 à la municipalité un avis après l'achèvement des travaux.

Nous souhaitons être plus présents sur les grands sujets de société en rapport à l'environnement : les débats sur l'énergie, les pratiques agricoles, le changement climatique... Nous nous documentons, nous en parlons en conseil d'administration et nous commençons à analyser les projets publics d'aménagement en étant attentifs à ces enjeux.

Xavier Desjonquères, président

Vie de l'association

Depuis la dernière assemblée générale, **le conseil d'administration** est composé de :

Président : Xavier Desjonquères chargé de la commission patrimoine végétal

Vice-président.e.s :

. Jean-Louis Laforêt chargé de la commission communication et sensibilisation

. Fabienne Chaptinel chargée de la commission patrimoine bâti,

. Philippe Boulfroy chargé des relations avec les adhérents et de la page Facebook et trésorier-adjoint

. Pascal Hypolite chargé de la circulation et des déplacements et secrétaire

Trésorier : Philippe Boisdenghien

Membres : Hélène Busnel, Bernard Motuelle, Christian Picard

Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement.

En 2022 : 17 février, 4 avril, 24 mai, 27 juin, 29 juillet, 9 septembre.

En 2023 : 3 janvier, 9 février, 11 mars, 11 avril, 22 mai, 26 juin, 17 août

La **commission patrimoine bâti** s'est réunie 5 fois en 2022 et 2 fois depuis le début 2023 (7 participants dont 3 adhérents non administrateurs).

La **commission patrimoine végétal** s'est réunie 4 fois en 2022 et 1 fois en 2023 (8 participants dont 4 adhérents non administrateurs).

Une **commission communication** a travaillé au premier semestre 2022 sur la refonte du site internet (5 participants)

Une **commission culturelle** s'est réunie 7 fois en 2022 et une fois en 2023 (5 participants) pour un projet de balade contée sur l'histoire des maisons aultoises dans le cadre d'un projet artistique plus large proposé par l'association artconnexion avec le soutien de la fondation Daniel et Nina Carasso.

Implication citoyenne dans la vie politique locale

Nous nous efforçons d'assister aux réunions du conseil municipal mais l'information sur les dates est publiée tardivement et n'est pas envoyée aux associations. Nous assistons à certaines réunions du conseil de la communauté de communes des Villes Sœurs, selon l'ordre du jour.

Nous participons aux réunions publiques organisées par la municipalité à propos d'urbanisme et de patrimoine : projet du Moulinet et modification du PLU les 2 avril et 12 novembre 2022 puis le 22 avril 2023, Urbanisme, circulation et stationnement le 30 juillet 2022, présentation de la charte chromatique le 25 février 2023.

Nous sommes intervenus sur l'aménagement du chemin rural entre le Bel-Air et le Bois de Cise qui a fait débat sur les réseaux sociaux.

Nous avons demandé début 2023 sans succès à être informés et à pouvoir donner un avis sur les plantations dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg. Nous avons émis un avis sur le centre-bourg à l'issue de l'inauguration du 24 juin 2023.

Nous avons eu trois rencontres avec la municipalité à propos du patrimoine bâti dans le cadre de notre élaboration d'un cahier de recommandations pour la rénovation des façades et de notre proposition d'une étude d'une charte chromatique.

Nous avons eu une rencontre le 28 février 2023 à propos de notre réaction sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme du site du Moulinet.

Nous veillons à maintenir et renforcer notre crédibilité et notre légitimité par le travail que nous faisons, par le nombre d'adhérents (134 en 2022 contre 124 en 2021) et les échanges que nous pouvons avoir avec eux et par nos rencontres avec des aultois et des visiteurs lors de nos expositions dans la rue ou au Casino. Nous n'avons pas trouvé le temps de relancer

des réunions publiques pour débattre des sujets que nous traitons, hormis la rencontre du 26 août 2023 sur la gestion du trait de côte.

L'association a obtenu en 2022 et 2023 une subvention municipale de fonctionnement de 500 €. Mais elle n'a pas obtenu une subvention de 500 € en 2022 pour l'édition d'un cahier de recommandations sur la rénovation des façades au motif que la Commune s'en chargerait, et une subvention de 500 € en 2023 pour l'édition d'un livret sur l'histoire des architectures aultaises sans motivation écrite.

Par contre l'implication citoyenne de l'association a été reconnue par l'Etat qui a accordé les subventions demandées, 2000 € en 2022 et 1500 € en 2023, dans le cadre du fond de développement de la vie associative.

Ault Environnement bénéficie aussi d'un pouvoir d'action et d'une certaine indépendance grâce aux dons d'adhérents (1762 € en 2022).

Valorisation du patrimoine bâti

La commission patrimoine bâti d'Ault Environnement a réalisé le travail suivant:

. Achèvement de la rédaction d'un cahier de recommandations pour la rénovation des façades à partir du cahier des charges de rénovation des façades d'Ault élaboré par le SMBS-GLP en 2016 mais jamais publié. Rédaction d'un document à la fois plus simple et illustré et plus complet.

Le CAUE de la Somme à qui nous avons demandé son avis (échange avec son architecte du patrimoine le 27 avril 2022) nous a incité à utiliser ce document pour aider des particuliers à élaborer leur projet de rénovation de façade.

La municipalité à qui nous avons remis notre projet de document le 12 mars 2022 à l'occasion d'un rendez-vous avec le maire n'a pas dit ce qu'elle compte en faire, sachant que lors du vote des subventions par le conseil municipal en mars 2022, elle avait refusé à Ault Environnement une subvention pour l'édition de ce document en annonçant qu'elle publierait elle-même un tel document.

L'Architecte des Bâtiments de France n'a pas donné suite à notre demande de rendez-vous. Le document lui a été remis le 19 janvier 2023 lors de sa permanence en mairie mais elle ne nous a pas fait de retour depuis.

Sans nouvelle par la suite, Ault Environnement a fini par décider de faire imprimer trente exemplaires en février 2023 pour en remettre aux institutions en souhaitant une concertation qui permette d'aboutir à un document officiel de la municipalité. Il sert aussi de base d'échange avec des professionnels du bâtiment. Il peut être prêté à des adhérents d'Ault Environnement qui nous demandent des conseils.

. Relance le 19 février 2022 de notre proposition à la municipalité de faire étudier une charte chromatique par un cabinet spécialisé sur la base de la méthode que nous avons transmise le 25 octobre 2021. Le 20 mai 2022, a eu lieu une rencontre en mairie avec un cabinet pressenti. La commande a été signée par le maire en juillet 2022. Le résultat de l'étude qui avait été soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France a été présenté à la population le 25 février 2023. La charte chromatique est consultable en mairie. Nous avons proposé à la municipalité que des nuanciers soient prêtés à ceux qui le veulent et nous attendons que la mairie se dote de cet outil indispensable pour rendre la charte chromatique facile d'accès.

. Conseil auprès de quelques particuliers pour des choix de rénovation de façade et de couleurs. Nous avons accompagné une douzaine de propriétaires dans leur choix de couleurs de façades dont 7 depuis que la charte chromatique a été lancée.

. Balade-découverte des couleurs des maisons aultaises dimanche 18 septembre 2022 avec plus d'une trentaine de personnes dans le cadre des journées du patrimoine.

. Projet de balade contée et de livret sur l'histoire des architectures aultaises élaboré à partir du printemps 2022 avec l'aide d'artconnexion qui a obtenu un financement de la fondation

Carasso permettant de faire travailler une écrivaine, un conteur et une illustratrice sur ce projet qui aboutira en 2024. Première visite expérimentale et participative le samedi 16 septembre 2023 à 14h dans le cadre des journées du patrimoine.

Préservation et enrichissement du patrimoine végétal

La commission patrimoine végétal n'a pas obtenu début 2022 d'être associée à la réflexion sur les nouvelles plantations lors de l'aménagement du centre-bourg alors que la délibération du conseil municipal du 18 août 2020 avait prévue une concertation sur ce sujet.

Elle a fait un travail d'inventaire des plantes sauvages de nos trottoirs et du bord de falaise au début de l'été 2022 en vue d'une balade-découverte le samedi 17 septembre 2022 dans le cadre des journées du patrimoine puis de l'édition d'un livret (subventionné par la municipalité et vendu à 2 €) dont le lancement s'est fait sur le marché le 17 décembre 2022.

La commission souhaitait être en phase avec l'initiative municipale lancée en juin 2022 « Et si on jardinait nos trottoirs ? ». Nous ne connaissons pas les suites données au questionnaire de la mairie auprès des habitants.

France 3 Picardie a fait un reportage sur les plantes sauvages des trottoirs à Ault et présenté notre livret le 9 mai 2023.

Ault Environnement s'est inscrite comme correspondant du Muséum d'Histoire naturelle pour l'opération « Sauvages de ma rue ».

La commission a fait un état des lieux du parc du Moulinet et proposé la délimitation d'un corridor écologique sur le coteau sud à préserver de toute construction. Elle a lancé quelques idées pour l'aménagement du parc public.

La commission a l'idée de créer un verger de type « forêt comestible » et de solliciter la mise à disposition d'anciens jardins familiaux abandonnés derrière le cimetière.

Elle demande à être associée au Projet Alimentaire de Territoire de la CCVS en cours d'étude.

Maison de la falaise

Ault Environnement continue à assurer de la documentation, de l'information et de la sensibilisation sur les falaises dans une démarche de préfiguration d'une maison de la falaise.

Exposition « Histoires de falaises »

L'exposition de 14 panneaux est présentée, en extérieur sur les plages du centre et d'Onival et une fois au Bois de Cise lors de la belle saison, et dans l'ancien casino le reste de l'année. En 2022, elle a été présentée 25 demi-journées et 8 séances d'une heure à la base nautique en lien avec l'association Longe C'Ault dans le cadre du festival de l'oiseau.

En 2023, elle a eu lieu 11 demi-journées jusqu'à la fin juillet. Par ailleurs elle a servi de base à des animations pour scolaires deux jours dans le cadre de l'action « Habiter au bord de l'eau » sur le thème des risques organisée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et la CCVS à la maison des associations de Mers-les-Bains.

Cela fait près de 5500 visiteurs en deux ans depuis le lancement le 23 juillet 2021.

Les dates d'exposition sont annoncées par la presse locale, sur notre page Facebook et dans les lettres à nos adhérents.

Un parcours sonore a également été mis en service. Il s'agit d'une balade en autonomie d'une heure, d'Onival au Bel Air, guidée et commentée par smartphone via internet, agrémentée d'interviews d'aultois ainsi que de chansons picardes et de musique de pipasso de Philippe Boulfroy. <http://parole-vive.fr/ault>.

Un catalogue reprenant l'intégralité des panneaux a été édité à 500 exemplaires en décembre 2021. Plus de 450 exemplaires ont déjà été vendus à 8 € l'exemplaire.

Un audiomaton a été préparé pour recueillir des témoignages sonores. Il n'est pas encore utilisé.

Avec cette exposition, Ault Environnement fait office d'informateur touristique en étant présent sur les plages ou dans l'ancien casino, en particulier dans les périodes d'affluence touristique (vacances scolaires, grands week-ends).

Nous conseillons des promenades à pied et à vélo le long de la côte, en utilisant la photo aérienne du littoral de 4 mètres de long qui constitue une attraction. Nous présentons principalement les trois itinéraires du Casino au Bois de Cise (chemin de randonnée, sentier du Littoral, sentier de l'estran en bas des falaises). Mais aussi le sentier du littoral jusqu'à Mers et Le Tréport ainsi que le cordon de galets, la plage et le Hable d'Ault vers Cayeux. Et aussi les voies cyclables. Nous orientons des visiteurs vers Le Petit Musée.

L'exposition est un succès. Nous recevons des félicitations pour l'ampleur, la concision et la clarté des informations données par les panneaux d'exposition. Les remerciements sont nombreux pour la qualité de notre accueil : explications, écoute, disponibilité pour discuter, communication de notre passion pour Ault. Des gens (vacanciers tout comme aultois) ont besoin d'échanger et pas seulement de consommer. Ils apprécient la chaleur humaine de notre rencontre.

Conception d'un panneau d'information touristique sur la falaise

Le SMBS-GLP a sollicité Ault Environnement au printemps 2022 sur le contenu d'un panneau d'information qui serait placé au bord de la falaise près de la table d'orientation en bas de la rue du Moulin. Nous avons proposé un texte et des images sur l'histoire du recul de la falaise. L'installation du panneau a pris du retard.

Animation sur l'histoire de la pêche

A l'occasion de la présentation le 19 novembre 2022 à la bibliothèque d'un film documentaire de François Maillard sur les flobards, bateaux de pêche à fond plat de la côte d'Opale, Ault Environnement a présenté un historique de la pêche à Ault et animé une discussion avec la trentaine de participants.

Entretien avec la Chambre Régionale des Comptes

Dans le cadre de l'enquête nationale de la Cour des Comptes sur la gestion du trait de côte de 2018 à aujourd'hui, Ault Environnement a répondu le 1^o mars 2023 aux questions de deux conseillers à la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France.

Reportage de France 3 Hauts de France

Ault Environnement a été contactée dans le cadre de la réalisation d'un documentaire de Florence Mabillet de Poncheville "Enquêtes de région : Logement, comment vivre avec le risque?" diffusé le 15 mars 2023. Du maire aux entrepreneurs, de l'association Ault-Environnement aux résidents aultois, le message est clair : vie avec quiétude dans ce village connaissant les risques et désir de tous de voir la digue 83 prolongée jusqu'au centre bourg.

Préparation d'une exposition sur l'histoire et l'avenir de la craie à Ault

Ault Environnement prépare avec le cabinet d'architecture CPAP (Christian Pottgiesser architectures possibles) une exposition le samedi 16 septembre 2023 de 10 heures à 13 heures dans l'ancien atelier du phare, au pied du phare d'Ault, dans le cadre des journées du patrimoine. Présentation de l'origine des falaises de craie d'Ault par l'association Ault Environnement et de la mise en valeur de la craie, matière première d'un nouveau matériau de construction, par La Maison du Phare et le cabinet CPAP.

Préparation du 40^e anniversaire de la digue 83

Ault Environnement prépare des animations pour le 16 septembre 2023 à partir de 17 heures jusqu'à la tombée de la nuit: visite historique du bord de mer sur la digue 83, mise en évidence de la ligne de danger prévisible à partir de 2024 sur la côte de la montagne, digue humaine matérialisant ce que pourrait être la prolongation de la digue construite en 1983.

Aménagement du site du Moulinet

La réunion publique du 2 avril 2022 où le maire et le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard ont donné la parole à l'investisseur hôtelier a remis le sujet à l'ordre du jour de l'activité d'Ault Environnement. Ault Environnement a participé aux réunions suivantes le 12 novembre 2022 et le 22 avril 2023 et a diffusé ses notes de réunion du 2 avril et du 12 novembre.

Ault Environnement reste vigilante sur la protection des espaces boisés et du paysage, sur le respect de la loi littoral qui a conduit la cour administrative d'appel à annuler en 2020 la constructibilité du parc du Moulinet et sur l'aménagement du parc public.

L'association suit à cet égard deux procédures en cours : la plainte contre X pour défrichage illégal lancée par Ault Environnement en 2017 et en cours d'instruction, la révision du Plan Local d'Urbanisme par la communauté de communes. Cette révision qui concerne le Moulinet, devrait, selon Ault Environnement, être l'occasion de préserver une zone naturelle qui constitue un corridor écologique sur le coteau sud du Moulinet. Une proposition argumentée élaborée par la commission patrimoine végétal et validée par le conseil d'administration le 9 février 2023 a été transmise à la mairie (voir sur notre site internet). Cette proposition n'a pas été retenue par les élus lors du vote de la C CVS le 11 avril 2023 malgré l'absence d'objection de fond de la part du maire lors de notre rendez-vous du 28 février 2023 et malgré l'absence d'objection de principe de l'investisseur hôtelier avec lequel nous en avons parlé le 22 avril 2023 et qui affirmait être prêt à en discuter sur le terrain comme nous le proposons. Nous attendons des nouvelles et nous reviendrons à la charge s'il le faut pour tenter de convaincre lors de l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Aménagement du centre-bourg

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux aménagements du centre bourg d'Ault le 24 juin 2023, le conseil d'administration d'Ault Environnement a fait une analyse de ce projet et l'a envoyé au maire le 8 juillet en souhaitant échanger à ce sujet et en espérant des améliorations (document complet sur notre site internet). Un résumé de cette analyse a été publié sur notre page Facebook et communiqué à la presse. Le Courrier Picard en a pas fait état le 8 août.

Ault Environnement est satisfaite qu'aient été évités les projets les plus délirants dessinés en 2015. Mais on pouvait faire moins cher en évitant quelques travaux et dépenses inutiles, ce qui aurait réduit l'empreinte carbone qui contribue au réchauffement climatique et aurait permis d'intervenir plus vite sur des problèmes urgents :

- . le confort et la sécurité du cheminement piéton sur l'itinéraire touristique rue de Saint-Valery, entre la rue de la Pêche et le boulevard Michel Couillet
- . la protection de la falaise là où la digue 83 est restée inachevée.

Ce projet est marqué par la stratégie de relocalisation des bâtiments du front de mer sur la colline du Moulinet et d'abandon des ouvrages de protection face à la mer.

Près d'un million d'euros a été dépensé pour déplacer les égouts d'eau usée vers l'intérieur des terres et installer des stations de refoulement afin de se préparer à l'effondrement de la rue de Saint-Valery entre la grande Rue et la rue de la Pêche.

Pourtant on a entendu lors de l'inauguration de belles intentions sur les ouvrages de protection même si on a compris les réticences de l'Etat. Il serait temps de passer de l'intention à la réalité ? D'autant plus que de lourds aménagements ont été réalisés dans la zone considérée comme dangereuse à partir de 2024 en raison du recul de la falaise non protégée prévu par le PPR.

La circulation reste à bien maîtriser

La dissuasion des circulations automobiles parasites dans le centre est à renforcer.

Les transports en commun doivent avoir une place visible, confortable et sécurisée.

Prévention des inondations

La maîtrise des eaux pluviales, autre objectif de base du projet du centre-bourg, n'est pas encore assurée. Des erreurs ont été faites, et pas toutes corrigées, en ce qui concerne l'écoulement des eaux pluviales sur les chaussées et le branchement d'eaux pluviales sur l'égout d'eau usée qui déborde donc quand il pleut.

Les aménagements pour que le ruissellement des terres agricoles cesse d'inonder le centre bourg commenceraient au deuxième semestre 2024 selon le maire. Nous lui avons demandé d'avoir connaissance du schéma de gestion des eaux pluviales et des aménagements programmés en 2023 et 2024 sur lesquels nous aurions souhaité pouvoir donner un avis.

Désagréments et dégâts sur la falaise continuent lors des épisodes de fortes pluies. Dans les points bas rue de Saint-Valery et boulevard Michel Couillet, l'eau se fraye un chemin sous la chaussée et la casquette. Une canalisation publique d'eau pluviale de la rue de Saint-Valery est raccordée à l'égout d'eau usée de la rue Firmin Girard au mépris des règles. Nous attendons que des travaux efficaces soient entrepris.

Circulation

En juillet 2022, une zone 30 a été instituée sur la quasi-totalité de la ville, ce qu'apprécie Ault Environnement, sauf malheureusement sur le haut de l'avenue du Général Leclerc malgré notre demande début 2022 après réflexion avec des riverains. Espérons que les radars pédagogiques et les contrôles de vitesse annoncés par le maire lors du recrutement d'un agent de police municipale influenceront sur les comportements au volant.

L'apaisement de la circulation automobile répond au souci d'amélioration du cadre de vie mais c'est aussi un enjeu environnemental : bruit, pollution atmosphérique, gaz à effet de serre, priorité aux modes doux de déplacement (vélo, marche à pied) moins consommateurs d'énergie fossile et de ressources épuisables.

Sensibilisation et communication

Interventions dans le cadre scolaire

En 2022, Ault Environnement a voulu développer la sensibilisation sur la falaise en proposant à l'école d'Ault d'intervenir sur ce sujet. Le contact pris avec les enseignantes a révélé leur intérêt également pour deux sujets travaillés par l'association, le patrimoine bâti et les plantes sauvages.

Nous avons conçu des interventions basées sur des notions inscrites dans les programmes scolaires : l'éducation aux médias et à l'information en ce qui concerne la falaise, la couleur pour les façades des maisons aultaises, le vivant et les plantes à fleurs pour les plantes sauvages.

Au printemps 2023, nous avons mené trois séries d'interventions de trois ou quatre séances, dont une sortie de découverte : sur la falaise pour les CM1-CM2, sur les plantes sauvages des trottoirs aultois pour les CE1-CE2 et sur les couleurs des maisons aultaises pour les CP. Chaque sujet a fait l'objet d'une production : des articles sur la falaise, des herbiers et des semis, des peintures de reproductions de façades.

En ce qui concerne les falaises, les enfants ont vu des extraits de reportages télévisés et des titres de journaux qui dramatisent les éboulements. Ils ont vu des photos d'éboulements et étudié les phénomènes physiques et les comportements humains qui impactent la craie dont ils ont découvert l'origine. Ils ont ébauché la rédaction d'articles sur l'érosion.

En ce qui concerne l'enseignement des couleurs, les enfants ont appris à les mélanger au pinceau pour en découvrir les nuances, puis ils les ont découpées et collées pour jouer avec

ces juxtapositions. Une sortie à travers les rues d'Ault leur a permis d'observer les maisons puis, de les colorier sur papier, de retour en classe. Lors du bilan avec les institutrices, nous avons imaginé, pour la nouvelle année scolaire, une intervention orientée vers les ornements de façades.

L'intervention sur les plantes sauvages s'est déroulée en 3 séances dont une consacrée à une sortie de collecte de plantes à fleurs en petits groupes. Ces plantes ont été rassemblées dans un herbier et identifiées par les élèves, identification valorisée dans le cadre de l'opération nationale de science participative " <https://sauvagesdemarue.mnhn.fr/> ". A ce travail d'observation et d'analyse s'est ajouté l'expérimentation de semis et de plantations de capucines et haricots dans le potager de l'école.

Cette expérience nouvelle pour Ault Environnement eut du succès auprès des élèves et des enseignantes, ce qui a donné l'idée de poursuivre lors de la prochaine année scolaire.

Création d'un nouveau site internet

Au premier semestre 2022, une commission a retravaillé l'ensemble du site internet avec des aides extérieures : Artistic Connections pour l'organisation des informations, la conception graphique et la formation des administrateurs, Tristanah pour les questions techniques et l'hébergement du site. Depuis la mise en service en juillet 2022 nous faisons un effort de mise à jour régulière et nous invitons à consulter le site dans nos communications brèves des lettres aux adhérents et de la page Facebook. Dans les douze derniers mois, 4708 visiteurs ont fait 14 237 visites. Les pages les plus consultées sont la page d'accueil, les dossiers sur le Moulinet, le patrimoine bâti et l'aménagement du chemin du Bois de Cise, les actualités et la revue de presse, l'équipe de l'association.

Lettres aux adhérents

En 2022, 17 lettres ont été envoyées aux adhérents. Les sujets traités ont été :

- . 15 fois les projets et dossiers d'Ault Environnement
dont 5 fois le patrimoine bâti, le patrimoine végétal, la pêche et le nouveau site internet
2 fois la gestion du trait de côte : interview de RTL, émission de France 5
8 fois l'exposition, son catalogue, le parcours sonore
- . 13 fois des retransmissions d'invitations ou d'informations de tiers : visites du Bois Joli (4), réunions publiques d'initiative municipale (4), autres réunions (3) et compte-rendu de réunions publiques (2)
- . 7 fois la vie de l'association : vœux, appel à cotisation, annonce de l'AG

En 2023, jusqu'en juillet, ont été envoyées 6 lettres espacées. Les sujets traités ont été :

- . 11 fois les projets et dossiers d'Ault Environnement
dont 5 fois le patrimoine bâti, le patrimoine végétal, le centre-bourg
2 fois la gestion du trait de côte : émissions de France 3 et TF1
4 fois l'exposition, son catalogue, le parcours sonore
- . 6 fois des retransmissions d'invitations ou d'informations de tiers : visites du Bois Joli (1), réunions publiques municipales (3), autres réunions (1) et compte-rendu de réunions (1)
- . 2 fois la vie de l'association : vœux, appel à cotisation, annonce de l'AG

Page Facebook

Elle a été lancée en juillet 2021 pour annoncer les actions d'Ault Environnement.

En 2022, il y a eu 37 publications, un peu moins d'une par semaine, 16 pour annoncer l'exposition « Histoires de falaises », 10 pour d'autres actions de l'association, et 9 autres informations (réunions municipales, visites du Bois Joli, réunion publique de l'ASA du Bois de Cise...)

En 2023, il y a eu 17 publications jusque fin juillet, 8 pour l'exposition, 5 pour d'autres actions de l'association et des avis sur des aménagements communaux, 3 autres informations.

La page Facebook est restée à l'écart des polémiques qui fleurissent facilement sur les réseaux sociaux.

Bilan au regard des orientations exprimées lors de l'assemblée générale 2022

A la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 27 août 2022, apparaissent quelques points (10 parmi les 26 axes) sur lesquels Ault Environnement n'a pas avancé comme souhaité :

- . les recherches complémentaires sur l'histoire des ports d'Ault et sur le casino
- . la discussion sur un futur local qui accueillerait l'exposition
- . le travail avec la mairie, l'Architecte des Bâtiments de France et des artisans sur les recommandations pour la rénovation des façades
- . les discussions avec des riverains à propos de la végétalisation des trottoirs
- . la consommation de plantes sauvages
- . la clarification des conditions de mobilisation du fonds Barnier pour l'indemnisation des propriétaires touchés par l'érosion
- . la future révision du Plan de Prévention des Risques
- . la concertation sur les travaux d'entretien et de renforcement des ouvrages de protection
- . la concertation sur la gestion des eaux pluviales et l'évolution des pratiques agricoles
- . la concertation sur l'amélioration de l'itinéraire piétons d'Onival au Casino.